Compte rendu de la réunion

Coopération Départementale 30 - MONALISA

Vendredi 16 juin 2017

(Par Françoise BERNARD, Responsable Promotion Santé Mutualité Française Occitanie)

Une trentaine de personnes étaient présentes, certaines autres excusées. **La liste des présents** et **des personnes excusées** est annexée au document. La réunion a eu lieu à la salle Mosaïque à la MDPH du Gard.

Philippe BOULET invite les participants à un rapide « tour de table ».

Ph. BOULET explique, pour les nouveaux participants ,que la plénière jusqu'à présent se réunissait au rythme de 5 fois par an, ce qui n'est plus opportun actuellement puisque la mobilisation a su se doter d'outils, s'est organisée en commissions, et donc il n'est plus nécessaire d'avoir cette périodicité. Il propose à la plénière que les réunions se fassent au rythme de 2 par an sauf événements particuliers qui justifieraient une décision relevant de la plénière auquel cas une réunion supplétive serait alors organisée.

Il rappelle les objectifs de la réunion, les points à l'ordre du jour avant de donner la parole à Abigail LEFEBVRE pour le 1er point de l'ordre du jour.

1/ Point sur les formations proposées par MONALISA 30 : Bilan, constats, propositions

120 bénévoles ont bénéficié d'une formation « socle » (ou « tremplin ») en 2 ans Monalisa dans le Gard et pour certains d'une formation complémentaire et d'un regroupement pour faire le point sur leurs pratiques.

2 formations de référents d'équipe ont également été organisées.

Et des formations avec les acteurs sociaux du Gard : 2 sont programmées en juin, une le 22 juin avec ALMA 30 sur la Bientraitance /Maltraitance (au Point Ressources Services aux Particuliers du Gard, 582C Chemin Combe des Oiseaux à Nîmes) et une le 30 juin avec France Alzheimer sur la maladie d'Alzheimer (dans les locaux de France Alzheimer Gard, 11 place du calvaire à Marguerittes). Suite aux constats des premières formations thématiques pour lesquelles il est apparu qu'une journée entière était trop longue, ces nouvelles formations se déroulent sur une ½ journée. Les inscriptions sont centralisées au Point Ressources Services aux Particuliers du Gard .

Formations « socles » :

Jusqu'à présent les formations étaient proposées par la coopération départementale avec indication des dates, des lieux. Désormais, cela se fera à partir des attentes du terrain en envoyant un mail aux acteurs de la mobilisation pour connaître combien de nouveaux bénévoles sont mobilisés et les disponibilités de ceux-ci pour la formation. C'est en lien avec ces informations que sera établi le calendrier des formations. Jusqu'à présent, ces formations étaient localisées sur plusieurs territoires des UTASI et non pas centralisées sur Nîmes ou alentours.Il faudra également prévoir la formation sur un lieu à l'intersection des différents territoires où des équipes citoyennes existent ou sont en

cours de mise en place. Quant au contenu, les infos seront à voir avec les correspondants de secteur. Rappel : Les correspondants territoriaux désignés pour les 4 territoires d'UTASI du Gard sont : Corinne COSTA et Sophie ERDERLY-BURKHZALTER pour Uzège Gard Rhodanien et Cévennes Aigoual ; Véronique MICHALET et Denise STRUBEL pour Grand Nîmes ; Isabelle IGOUT et Jean-Paul BERTRAND pour Camargue Vidourle.

En ce qui concerne l'encadrement des bénévoles, il est évoqué la situation de bénévoles qui 'craquent' ,ce qui amène à réfléchir sur le profil pré requis. Comment les recruter, quels critères pour un entretien préalable ? Il n'y a pas de modèle unique, les pratiques diffèrent selon les secteurs. Exemples de Vauvert (entretien préalable avec des critères pré établis) et du Grau du Roi (bénévoles qui viennent au départ sur des ateliers avant d'aller au domicile des personnes en binôme).

La question de l'accompagnement du bénévole est essentielle, la notion de tutorat est à intégrer et au-delà, il faut prévoir un temps que l'on appellera de « régulation », d'analyse de pratiques (mais aussi d'échange de pratiques qui peut jouer ce rôle de régulation).

Formation de référents : Ces formations se déroulent sur une journée de 5 Heures avec échanges et partage d'expérience + intervention d'un intervenant extérieur (CARSAT, MDPH…). Elles rassemblent les référents 2 fois par an.

Regroupement des équipes bénévoles : Journée décomposée ainsi : Matin : échanges autour d'une thématique/ Après-midi : Intervention d'une personne extérieure sur la thématique choisie.

Les référents ont à charge de faire remonter les besoins des bénévoles au niveau des thématiques à aborder et/ou des dispositifs à connaître.

Il n'y a pas de dates programmées pour le moment, elles seront fixées en réponse à la remontée des besoins. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les bénévoles doivent participer de façon régulière aux regroupements, et pas une seule fois, mais au moins à un regroupement par an.

Les financements accordés par le Conseil Départemental pour les formations va permettre d'harmoniser les pratiques, prise en charge du repas pour les bénévoles en formation, voire même des déplacements,par Monalisa 30 car, jusqu'à présent, selon les territoires, les prises en charge n'étaient pas les mêmes.

2/ Témoignage de l'équipe citoyenne de Robiac-Rochessadoule

L'équipe de Robiac-Rochessadoule fonctionne en étroite collaboration avec l'association Mimosa présidée par Lucette MATHIEU. Chaque mercredi, les membres de l'association se réunissent l'après-midi, à partir de 14h pour des temps de jeux, de chants… . Un mercredi par mois, ils se réunissent à partir de 10h le matin, avec préparation et prise en commun du repas et également une sortie. Ceci avec l'objectif de lutter contre l'isolement ,la dépendance et maintenir la joie le plus longtemps possible. Ce qui fait la richesse de l'association, c'est l'éventail des âges qui se côtoient et se complètent au cours des différentes activités. Cependant, certaines personnes du village ne veulent pas venir, sont difficiles à convaincre .Quelquefois ce sont les enfants qui ne les motivent pas, voire plus, qui peuvent être un frein. Par exemple, s'il arrive quelque chose au cours d'une sortie, les enfants peuvent se retourner contre l'association ce qui peut effectivement représenter un frein.

On peut dire que l'association 'fait du Monalisa' et c'est à partir de cette équipe de bénévoles que le CCAS a formé son équipe Monalisa conduite par Marie-Elise DEBET.

L'équipe visite des personnes à la maison de retraite où le constat est que l'on peut vivre au milieu d'autres personnes et être isolée.

Cependant, la plus jeune bénévole a 55 ans et, parmi les bénévoles,certaines sont elles-mêmes en situation de fragilité. Et les bénévoles sont souvent les mêmes à s'impliquer dans une association ou une autre du village. Un article a été diffusé dans le journal du village pour lancer un appel 'recherche de jeunes bénévoles'. L'espace jeunes a également été sollicité .Mais à partir de quel âge peut-on être bénévole ?A cette question les membres du comité de pilotage répondent qu'à partir de 16 ans c'est possible.

Il a été envisagé aussi l'emploi d'un service civique qui serait dédié à Monalisa.

Emmanuel GUARY souligne qu'il faut faire attention, si on propose à un jeune une relation avec une personne âgée c'est dangereux dans le sens qu'il partira et si la personne âgée s'est attachée au jeune, cela peut provoquer l'effet inverse à celui recherché, l'engagement sur du collectif pour un jeune est alors à préconiser.

« Nous parlons dans le cas de l' équipe de bénévoles de Robiac-Rochessadoule, mais qu'en est-il des bénéficiaires ? » souligne Denise STRUBEL car il est arrivé que l'on ait beaucoup de bénévoles pour peu de bénéficiaires.

Le travail immédiat dans ce village où une pluralité d'actions participe à la mobilisation des âgés est avant tout de repérer les personnes isolées qui ne peuvent pas sortir.

Et pour Mimosa, qui a déposé un projet dans le cadre de l'inter régime autour de l'utilisation du numérique, l'urgence serait de pouvoir bénéficier d'un animateur à ½ temps. L'association a le vœu d'organiser à la rentée des après-midi jeux de société avec les écoles.

A suivre…

3/ La présentation du réseau associatif des « petits frères des Pauvres» : Organisation, fonctionnement, mobilisation et actions des bénévoles par Emmanuel GUARY, Adjoint de direction régionale Les petits frères des Pauvres – Région Méditerranée

Cf Présentation Powerpoint

En ce qui concerne l'aspect Formation, les petits frères des Pauvres proposent l'ouverture de leurs formations pour 2 ou 3 bénévoles Monalisa sur Nîmes.

Projet de développement sur le territoire : en gestation 4 équipes sur la région mais justement pas sur le Gard en raison de la forte mobilisation Monalisa30.

L'équipe de Nîmes a été crée en 2011 sur sollicitation de l'EHPAD Château Silhol. 50 bénévoles réguliers accompagnent des personnes âgées sur Nîmes ou dans les communes proches quand l'accompagnement a commencé sur Nîmes et que la personne a déménagé dans un village de Nîmes métropole. L'accompagnement se fait essentiellement au domicile, il y a très peu d'actions collectives car les bénéficiaires sont souvent très âgés et dépendants et ne peuvent plus sortir de leur

domicile. C'est pourquoi par exemple, l'association a refusé la proposition de la mise en place de l'animation heure du conte faite par la Mutualité Française Occitanie à destination des aidants et des personnes âgées isolées.

Le fonctionnement permet aux bénévoles de s'investir dans un conseil d'équipe qui écrit un projet annuel partagé.

Par ailleurs, chaque 1er octobre, Journée internationale des personnes âgées, l'association organise une opération intitulée les **Fleurs de la fraternité.**

Le principe de l'opération est simple : le 1er octobre, les équipes de bénévoles des petits frères des Pauvres sont présentes sur les places publiques et distribuent gratuitement des fleurs à tous les passants qui s'engagent à leur tour à les offrir à une personne âgée souffrant de solitude ou de pauvreté et ainsi à partager un peu de temps avec elle. La personne âgée reçoit avec cette fleur un message de la part des petits frères des Pauvres. Les bénévoles remettent également un document expliquant l'objectif de l'opération et les missions des petits frères des Pauvres.

Le dimanche 1er octobre 2017, pour la **9ème édition des Fleurs de la fraternité,** les équipes des petits frères des Pauvres seront mobilisées dans plus de 230 villes partout en France. En 2016, plus de 92 000 fleurs ont été distribuées grâce à la mobilisation de 1 300 bénévoles.

Cette année, l'UNCCAS a décidé d'apporter son soutien à cet événement.

L'objectif des petits frères des Pauvres est maintenant de donner une plus grande audience à cette journée, d'inviter les citoyens **à créer une véritable chaîne de solidarité et de faire changer les regards sur les conditions de vie et l'isolement des personnes âgées**. La gratuité du geste permet de promouvoir l'action citoyenne revendiquée par les petits frères des Pauvres : chacun peut lutter contre l'isolement par des gestes simples de sollicitude. Le soutien des CCAS est un enjeu important pour donner une nouvelle envergure à cette opération.

Au cours de la réunion, après suggestion de Corinne COSTA de s'engager aussi de cette façon là pour les équipes MONALISA 30, Emmanuel GUARY a proposé de voir avec l'association comment cette collaboration pourrait être mise en place et après accord de l'association, Emmanuel a annoncé par mail le 19 juin que « les petits frères des Pauvres prendront en charge l'intégralité de l'opération « Les fleurs de la Fraternité » le 1er octobre prochain pour les équipes citoyennes qui veulent se joindre à l'Opération menée par l' Association.

L'association fournira le kit de communication : affichettes A4 et A3, flyers, cartes accrochées à la fleur et prend en charge l'achat et l'envoi des fleurs.

Si l'Opération reste labellisée « petits frères des Pauvres », il sera bien sûr possible pour les équipes citoyennes de joindre à la fleur un flyer présentant l'équipe citoyenne et de communiquer sur l'existence de leur équipe MONALISA.

Chaque équipe citoyenne sera destinataire d'un mail pour la démarche à suivre pour se joindre à **9ème édition des Fleurs de la fraternité.** Pour toute question relative à cette opération:

Emmanuel Guary | Adjoint de direction régionale **Les petits frères des Pauvres – Région Méditerranée 165, rue Simone signoret 34000 Montpellier Tél. 07 86 67 12 30** **emmanuel.guary@lespetitsfreresdespauvres.fr** **www.petitsfreresdespauvres.fr**

4/ La présentation de la nouvelle plaquette de communication de la Coopération MONALISA 30 : Modifications apportées et répartition entre les partenaires pour diffusion.

La plaquette remise en séance fait l'unanimité**.** Philippe BOULET remercie Sophie ERDELY-BURKHALTER pour le travail réalisé et Valérie CASTRO-CAMPET pour avoir permis le tirage en nombre via le service reprographie du Conseil départemental du Gard. Chaque association présente est invitée à prendre des plaquettes non sans avant avoir indiqué sur la feuille circulant en séance le nombre de plaquettes prises et leur destination. Sonia WATTIER(CARSAT) demande si l'on peut distribuer ces plaquettes auprès du grand public notamment lors de forums seniors où la mobilisation est présente. Ce qui lui est confirmé.

A noter les prochaines dates de forums connus à ce jour : 3 octobre à Générac, 5 octobre à Rochefort du Gard et Journée des aidants à Bagnols sur Cèze, le 17 octobre à Aimargues, le 8 décembre à Vauvert.

Questions diverses

Sur les questions en lien avec la maltraitance : peut-on enfermer une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? La réponse est difficile. Denise STRUBEL répond qu'il faut analyser la situation, évaluer le bénéfice / risque, c'est un compromis à trouver entre 2 valeurs éthiques.

Au niveau de Monalisa national, l'AG est prévue le 20 juin à Paris. Mais pas de possibilité pour le comité de Pilotage de Monalisa 30 de participer à cette matinée à Paris. Cependant, une une journée d'échanges au niveau national sur le développement des formations des bénévoles est organisée le 10 juillet à Paris. Pour la Coopération Monalisa30 Corinne COSTA participera. Son déplacement sera pris en charge par Monalisa 30.

Une question soulevée par Jean-Pierre MARCHAND sur les visites de convivialité effectuées et tarifées par la poste dans le cadre de l'offre de service 'veiller sur mes parents' : La réponse faite par les Petits Frères des pauvres -voir article joint -est la réponse qui peut être la notre de façon collective. Il faut faire entendre que le lien social ne se monnaie pas. Il faut multiplier la communication sur la mobilisation pour contrer ce genre de pratiques, (ci -joint article midi libre du 3 juin dernier lors de la conférence de la Fondation partenariale de l'Université de Nîmes Institut Méditerranéen des Métiers de la longévité (I2ML) à Atria à Nîmes.